

PRE-INSCRIPTION STAGE BIO FRIOUL Aout 2019

Enfant moins de 12 ans

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Priorité aux jeunes n'ayant pas fait de stage.

Nombre de places limité à 18

<u>Renseignements administratifs</u>			
NOM			N°LICENCE
Prénom			
Date de Naissance			Assurance
Lieu de naissance			Niveau plongée
Adresse postale			Nombre plongées en mer
			Nom de votre club
<u>Nom du responsable légal de l'enfant</u>			
NOM			Lien de parenté
Prénom			
Téléphone portable		Téléphone fixe	
Mail			

Règlements (à l'ordre du CODEP 95 plongée) et préinscriptions à envoyer à Sandrine LECOSSOIS 18 rue des terres st Denis Le Ruel 95640 HARAVILLIERS					
. en cas d'annulation de l'inscription entre 90 et 61 jours avant le premier jour du séjour (lundi 26 août 2019), 50% du règlement seront retenus . en cas d'annulation de l'inscription entre 60 et 31 jours avant le premier jour du séjour (lundi 26 août 2019), 75% du règlement seront retenus . en cas d'annulation de l'inscription moins de 31 jours avant le premier jour du séjour (lundi 26 août 2019), la totalité du prix du stage sera retenue. En cas d'annulation -30 jours avant le début du séjour la totalité est dûe.					
TOTAL (€) enfant de moins de 12 ans	415 Hors matériel	DATE LIMITE d'inscription : 5 février 2019			
Règlements		Banque			
Pas de chèques postdatés Ils seront déposés fin de mois indiqué ci-contre.	Mensualité 1/ février	Montant (€)	105	N° Chq	
	Mensualité 2 / avril	Montant (€)	105		
	Mensualité 3 / mai	Montant (€)	105		
	Mensualité 4 / juin	Montant (€)	100		

Je confirme par la présente l'inscription de mon enfant au séjour organisé par le CODEP 95 sur l'île du Frioul du lundi 26 août au vendredi 30 août 2019 tel que précisé ci-dessus et déclare en accepter pleinement les conditions

Signature précédée de la mention
manuscrite : "lu et approuvé"

Fait à :

le

Je confirme que le président du club de mon enfant est informé de cette inscription.

Signature du Président

Tampon du club